



**Algiers
International
Film Festival**
مهرجان الجزائر الدولي للفيلم
ALGERIA - ALGERIE - ALGER

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIC DEMOCRATIC PEOPLE'S OF ALGERIA
وزارة الثقافة و الفنون
MINISTRY OF CULTURE AND ARTS
مهرجان الجزائر الدولي للفيلم



Appel à films &

Conditions de participation

12eme AIFF

**Du 4 to 10 Décembre 2025
à Alger, Algeria**

Table des matières

1. Présentation du Festival	2
2. Participation, éligibilité et inscription	3
3. La sélection des œuvres	3
4. Sections programmatiques et distinctions	4
5. Composition des jurys	4
6. Engagements des participants sélectionnés	4
7. Exigences techniques	4
8. Droits de communication	5
9. Conduite et règlement	5
10. Force Majeure	5
11. Acceptation	5
12. Contact et informations complémentaires	5



1. Présentation du Festival

Le Festival International du Film d'Alger (**Algiers International Film Festival AIFF**), créé par un **arrêté ministériel du 13 juillet 2005**, s'inscrit dans le cadre du décret exécutif 03-297 régissant l'organisation des **festivals culturels en Algérie**. Depuis sa première édition, il se consacre à la valorisation d'un cinéma humaniste et ouvert sur le monde, en offrant une vitrine aux œuvres qui interrogent les mémoires collectives, les identités en mouvement, et les luttes contemporaines.

Pour sa **12e édition**, prévue du **4 au 10 décembre 2025 à Alger**, le festival poursuit sa mission de promouvoir la diversité culturelle à travers une programmation audacieuse, ouverte au monde, et ancrée dans les enjeux de notre temps. Porté par un commissariat artistique renouvelé et soutenu par le **Ministère de la Culture et des Arts** ainsi que de nombreux partenaires publics et privés, le **AIFF** se veut un espace de rencontres, de réflexion et de communion autour du 7e art.

2. Participation, éligibilité et inscription

2.1. Critères d'éligibilité des œuvres

Sont admissibles les œuvres cinématographiques et audiovisuelles suivantes :

Nature : Fiction, documentaire, animation, expérimental

• **Durée : Court-métrage :** jusqu'à 40 minutes

Long-métrage : supérieur à 40 minutes

• **Date de production :** postérieure au **1er janvier 2024**

• **Langues :** arabe, anglais, français (sous-titrage requis en FR ou EN pour toute autre langue)

• **Statut de diffusion :** Priorité aux films inédits en Algérie, les œuvres déjà projetées à l'international (**2023 -2024**) peuvent être considérées à l'appréciation du comité de sélection des films.

2.2. Modalités d'inscription : Inscription gratuite

Formulaire d'inscription via la Platform FilmFreeway disponible sur le site officiel du Festival www.ficinema.dz

Dossier obligatoire :

- Lien de visionnage ou fichier numérique
- Synopsis (AR/FR/EN) –
- Biographie et filmographie du réalisateur + photo HD
- Affiche officielle et images du film (HD)
- Teaser
- Fiche technique complète

Date limite de soumission : 10 septembre 2025 (23h59, UTC+1)

3. La sélection des œuvres

- Un comité de professionnels de la culture et du cinéma assurera l'évaluation des films.
- Les décisions du comité sont souveraines et non contestables.
- Annonce des sélections : au plus tard le **10 octobre 2025 (23h59, UTC+1)**

**Aucun retrait possible après la sélection*

4. Sections programmatiques et distinctions

4.1. Sections

- **Compétition officielle** : Courts et longs-métrages fictions et documentaires.
- **Panorama international** : *Hors compétition dont les Films « Savoir & Sciences ».*
- **Focus Algérie/Afrique** : films d'auteurs africains ou liés au contexte algérien.
- *Focus Palestine.*
- **Cinéma Lab** : Ateliers, Master classes et Résidences.

4.2. Prix / Distinctions :

Pour chaque section: Long métrage - Court métrage - Documentaire .

- **Grand Prix**
- **Prix du Jury**
- **Prix du Public**
- **Prix Technique**

**Mentions spéciales à l'appréciation des Jurys.*

5. Composition des jurys

Les jurys sont nommés par l'organisation du **AIFF** et composés de personnalités reconnues du cinéma et de la culture. Leurs décisions sont irrévocables.

6. Engagements des participants sélectionnés

Les ayants-droit s'engagent à :

- Autoriser la projection publique dans le cadre du festival
- Autoriser l'utilisation d'extraits (max. 3 min) à des fins de promotion
- Participer aux activités médiatiques du festival (interviews, podcasts, etc.)

7. Exigences techniques

Formats acceptés : DCP, MOV/MP4 (H.264), Blu-ray

Délai d'envoi : avant le **10 novembre 2025 (23h59, UTC+1)**

Frais : envoi à la charge du participant / retour à la charge du Festival

8. Droits de communication

Le Festival se réserve le droit d'utiliser les visuels et mentions des œuvres sélectionnées dans tous ses supports de communication et de promotion.

9. Conduite et règlement

Les participants et accrédités doivent respecter les valeurs de civilité, de respect et de coopération. Tout manquement pourra entraîner un retrait d'accréditation.

10. Cas de force majeure

Le Festival peut être modifié, reporté ou annulé en cas de circonstances exceptionnelles, sans obligation d'indemnité.

11. Acceptation

Toute inscription vaut acceptation intégrale du présent règlement.

12. Contact et informations complémentaires

Pour toute question relative au règlement, aux modalités d'inscription ou en cas de problème technique, veuillez contacter :

Email: submissions@ficinema.dz

Site web: www.ficinema.dz

Festival International du Film d'Alger (AIFF)